

HORAIRE DES ACTIVITÉS DE GLACE LIBRE

COMPLEXE SPORTIF MULTIFONCTIONNEL SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES

Les activités libres à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures sont **gratuites!**



4 au 10 décembre

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Complexe sportif multifonctionnel 230, route de Fossambault 418 878-5473 poste 5800 Maximum de participants : <ul style="list-style-type: none"> • Patinage libre : 75 • Hockey libre : 25 • L'horaire est modifiable sans préavis
11 h 30 à 12 h 45 Patinage libre				11 h 30 à 12 h 45 Patinage libre	12 h 30 à 13 h 45 Patinage libre	8 h 15 à 9 h 15 Hockey libre Petite famille	
FONCTIONNEMENT POUR <u>TOUTES LES PÉRIODES DE HOCKEY LIBRE</u> Les résidents (Saint-Augustin-de-Desmaures SEULEMENT) ont priorité aux périodes de hockey libre : PREUVE DE RÉSIDENCE OBLIGATOIRE. Les non-résidents auront accès aux vestiaires et à l'activité 10 MINUTES après le début de la période, dans la mesure où des places seront toujours disponibles.					17 h 30 à 18 h 45 Hockey libre	16 h 45 à 18 h Hockey libre	

Version du 1^{er} décembre